



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation





Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 9 décembre 2020 à la Salle communautaire de l'Accueil situé au 456, rue Principale tel que diffusé dans l'avis public du 6 novembre 2020. L'avis de convocation a été remis en main propre le 30 novembre aux conseillers(ères) y compris ceux étant absents lors de la présente séance. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : madame Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absents : Danielle Barrette et Robin Paradis

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

-  Adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.
-  Période de questions pour les contribuables.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance extraordinaire à 19h.

20-12-7753

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a tenu une rencontre de travail le 28 novembre 2020 en présence du directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le document explicatif du budget 2021 présenté au conseil municipal établit des dépenses à 1 694 390\$ et des revenus s'élevant également à 1 694 390\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a également pu discuter du programme triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec lesdits documents explicatifs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que lesdits documents explicatifs reflètent fidèlement les orientations à prendre pour 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS








PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer pour l'année financière 2021 établissent des revenus pour un total de 1 694 390\$ et des dépenses pour un total de 1 694 390\$;

QUE le document programme triennal d'immobilisation daté du 30 novembre 2020 soit adopté;

QUE pour l'exercice financier 2021, le salaire des employés réguliers et permanents soit fixé comme suit :

	Directeur général et secrétaire-trésorier :	61 800\$/ an
	Inspecteur municipal et travaux publics :	59 605\$/ an
	Secrétaire-trésorière adjointe :	48 256\$/ an
	Agent de développement :	40 000\$/ an
	Secrétaire administrative :	19.11\$/ heure

QUE le tarif horaire d'un journalier occasionnel, est fixé à 20.65\$ l'heure sauf indication contraire dans une résolution d'embauche et pour un journalier spécialisé en traitement des eaux, le tarif horaire est fixé à 23.46\$ l'heure.

QUE le REER soit fixé à 6% du salaire brut de l'année 2021 pour les employés touchés (directeur général, secrétaire-trésorière adj., secrétaire administrative, inspecteur municipal et travaux publics et animatrice communautaire).

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h20 pour se terminer à 19h25.

20-12-7754

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h26, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et secrétaire-trésorier